



SAINT-PROUANT

**Réunion du Conseil Municipal
Le Lundi 22 Mars 2021
à 20h00
à la Salle du Petit Lundi**

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 22.02.2021
- Décisions du Maire
- Vote des subventions 2021 : Ogec Monsireigne, Familles Rurales – Garderie Périscolaire, ALSH et Pré-ados
- Loi engagement et proximité : Information- Indemnités des élus 2020Vote des taux d'imposition 2021
- Durée des amortissements pour le budget communal
- Vote des budgets 2021
- Avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans la Fonction Publique Territoriale
- Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) entre la communauté de communes du Pays de Chantonay et les communes comprises dans son périmètre : désignation du représentant de la commune.

Questions diverses :

- Compte-rendu des diverses commissions

**Le Maire.
Y.Soulard**

En effet, en vertu des circonstances exceptionnelles actuelles et des risques sanitaires, le conseil municipal devra se réunir dans une salle permettant le respect des consignes sanitaires ministérielles. Dans ce cadre et comme le permet l'article L2121-7 du CGCT, le conseil municipal se déroulera Salle du Petit Lundi, 2 Impasse du Petit Lundi.

Mairie de Saint-Prouant
1, Place de la Mairie
85110 - SAINT-PROUANT

Tél : 02.51.66.40.60
@ : mairie@saintprouant.fr
www.saintprouant.fr